# La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 109 – AOÛT 2018 ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : troisième trimestre 2018

# À Jean-Claude, notre ami

Jean-Claude GRAS, terrassé par la maladie, nous a quittés en ce mois de juin à l'âge de 81 ans. Membre du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, l'ASCOT a perdu l'une de ses chevilles ouvrières.

Homme de conviction, il avait rejoint notre association à la suite de son fils Philippe. Il s'était impliqué avec force dans toutes les actions de l'ASCOT et plus particulièrement, du fait de ses compétences professionnelles, dans le suivi des dossiers liés à l'urbanisme (SCoT, PLU, ENS...).

Humble, discret, Jean-Claude savait faire preuve d'un esprit critique et n'en était pas moins déterminé et engagé. Homme de terrain, son bon sens et ses avis toujours argumentés étaient appréciés de tous. Responsable, persévérant, minutieux, il avait su mener à bien les dossiers dont il avait la charge comme celui du PLU de la ville de Clermont ainsi que celui de la remise en état du *fanum* gallo-romain. Si cette dernière réalisation est un des plus importants acquis de notre association, elle le doit à l'opiniâtreté de Jean-Claude.

Si l'ASCOT a eu la chance d'avoir pu partager un bout de chemin avec Jean-Claude, elle est immensément triste pour sa famille et pense très fort à Marie-Claude son épouse et à Philippe son fils, qui ont su l'accompagner face à la maladie.

Qu'ils soient assurés de tout notre soutien et de toute notre affection!



Près de la stèle Paul Eychart, Jean-Claude explique avec passion aux visiteurs le pourquoi et le comment des travaux de restauration du fanum Photographie de J.-L. Amblard / ASCOT – juillet 2014

Journées européennes du Patrimoine dimanche 16 septembre sur les Côtes voir en PAGE 20

# ENS

# ateliers participatifs

actualités page 3



Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue

81 rue de Beaupeyras 63100 Clermont-Fd

Courriel : ascot@gergovie.fr

Sites Internet

www.cotes-de-clermont.fr

www.gergovie.fr

# **SOMMAIRE**

À Jean-Claude 1
Mon père et l'ASCOT 2
C. Sauret 2
Actualités des Côtes 3 à 14
Billet Nature 15 à 16
Brèves 16
Le murus gallicus 17 à 19
Journées européennes du Patrimoine 20

Adhésion/abonnement

......20

# Mon père et l'ASCOT

Membre de l'ASCOT depuis 1999, je conviais parfois mon père (Jean-Claude Gras) aux travaux de défrichage et d'entretien sur le plateau des Côtes. Mon père adhéra ensuite à l'ASCOT, en partie pour me faire plaisir, voyant bien qu'il pourrait amener un plus à une cause qui me tenait à cœur.



Lors de l'AG 2014 de l'ASCOT, mon père, aux côtés d'Yves Anglaret, explique aux membres de l'association le projet de restauration du fanum

Photographie de L. Roddier / ASCOT – 11 avril 2014

Il ne tarda pas à participer aux réunions du conseil d'administration, mettant ses compétences en urbanisme au service de l'association. Il travailla notamment sur les dossiers du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Clermont, des chemins sur Chanturgue, du Plan Local d'Urbanisme de Clermont-Ferrand, du premier projet de parc photovoltaïque et de l'ENS des Côtes.

Les connaissances de mon père en matière d'urbanisme étaient dues à sa profession d'ingénieur des TPE (Travaux Publics de l'État). Il débuta sa carrière au Niger en 1962-63 puis fut muté dans la Creuse avant de revenir dans le Puy-de-Dôme. Subdivisionnaire à la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) pendant la majeure partie de sa carrière, il se définissait avant tout comme un technicien, proche du terrain. Passionné

par son métier, il conçut de nombreux projets routiers et supervisa l'instruction de multiples permis de construire.

Habile en maçonnerie depuis son adolescence, il pilota et surveilla les travaux de restauration du *fanum* après que nous ayons lancé ensemble le projet. J'ai beaucoup aimé travailler avec mon père sur plusieurs dossiers des Côtes et des articles de la Chronique. Nous avions aussi plaisir à faire ensemble de longues randonnées dans notre belle région, ainsi que dans les Alpes. C'est une chance pour un père et son fils de pourvoir se rejoindre sur des intérêts et des travaux communs en dehors de toute obligation familiale.

Retraité dynamique, il exerça la fonction de commissaire enquêteur, fut membre actif des ACPG-CATM (anciens combattants) et de l'ASCOT. Mon père avait encore beaucoup à apporter...

Philippe GRAS

# Décès de Catherine Sauret

Catherine Sauret, épouse de Michel et mère de Dominique Sauret-Velle, est décédée fin avril, après quatre ans de combat contre la maladie. Apprenant la nouvelle le jour même de l'assemblée générale, nous l'avons annoncée lors de cette réunion. Propriétaire d'un hôtel à Juan-les-Pins qu'elle dirigeait avec son mari et sa fille Sylvie, Catherine Sauret était, tout comme son époux, originaire du sud du Cantal.

Les membres de la famille Sauret sont depuis longtemps de fervents défenseurs de la cause des Côtes de Clermont et des partisans convaincus de la localisation de Gergovie sur ce site.

Catherine et Michel Sauret avaient notamment cofinancé le film « La dernière bataille de Gergovie », produit par leur gendre Nicolas Velle (cf. Chronique N° 103 pp. 9-11), et avaient acheté une parcelle sur les Côtes dans le but de freiner l'extension de la carrière et de préserver « la colline aux tumulus ».

Leur fille ainée Dominique, avocate, a toujours mis ses compétences juridiques au service de l'ASCOT et des défenseurs des Côtes depuis l'époque de la lutte contre la carrière (dernièrement, elle nous a fait part de son analyse concernant l'engagement du carrier sur la cession des parcelles à la collectivité – cf. Chronique N° 108 pp. 7-8). Elle a également écrit de nombreux articles portant sur la problématique de Gergovie dans la Chronique.

L'ASCOT renouvelle ses sincères condoléances à Michel, Dominique et toute leur famille.



→ <u>AU SOMMAIRE</u>: ENS / Budget participatif / Sondages archéologiques / Agression au Bancillon / Balades sur les Côtes / Géologie et LIDAR / Amis de Champradet / Assemblée générale de l'ASCOT.

En raison du deuil ayant frappé l'auteur (cf. pages précédentes), l'article annoncé en première page de la Chronique N° 108 sous le titre « État des recherches archéologiques liées à la question de Gergovie » n'a pu être finalisé. Il paraîtra donc dans une des deux prochaines Chroniques.

# PENSEZ À RENOUVELER VOTRE ADHÉSION À l'ASCOT POUR L'ANNÉE 2018

# Elaboration du plan de gestion de l'ENS

Depuis sa labellisation en date du 10 novembre 2015, l'ASCOT a pu participer activement aux différentes étapes de l'élaboration participative du plan de gestion :

- **X** présentation aux CCVL de cette démarche participative le 8 novembre 2016.
- X 1<sup>er</sup> atelier (en salle) le 8 décembre 2016.
- X 2<sup>ème</sup> atelier (sur le terrain) les 3 et 15 mai 2018.
- X 3<sup>ème</sup> atelier (en salle) le 27 juin 2018.

## ► 1<sup>er</sup> atelier (8 décembre 2016)

Cet atelier du 8 décembre 2016 avait pour objectif d'initier un diagnostic avec les 53 participants inscrits. Parmi ceux-ci, l'ASCOT, qui y était bien représentée (près d'un quart des participants), a pu contribuer à la réalisation de ce diagnostic partagé (cf. Chronique N° 103 pp. 5-6).

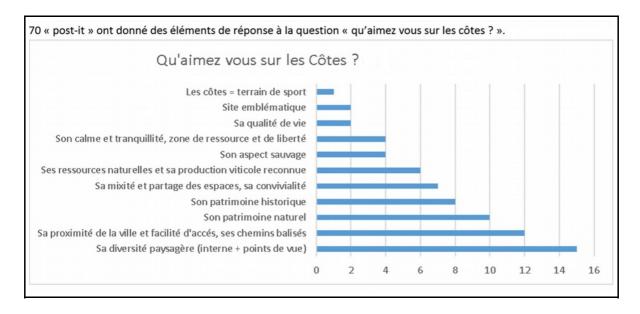
Le compte rendu de cet atelier ne nous ayant été communiqué que le 18 avril 2018, nous allons dans cet article en faire un résumé rapide à partir des trois questions posées et des résultats qui figuraient sous forme d'histogrammes.

À la première question « Que faites-vous sur les Côtes ? », la grande majorité (74%) des participants « utilise » le site des Côtes comme un espace de loisirs (sportifs ou autres).

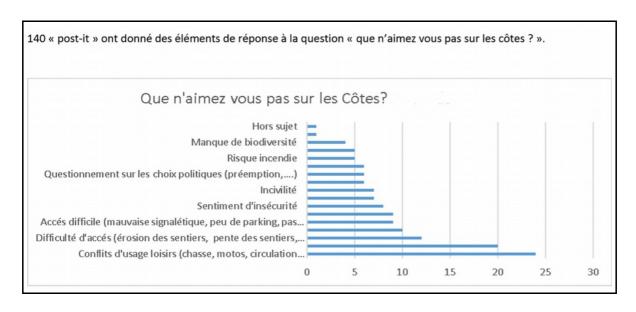
Pour 14% c'est un lieu de production (agriculture, verger, vigne...) et pour 5% un lieu de vie.



À la deuxième question « Qu'aimez-vous sur les Côtes ? », les participants y apprécient surtout sa diversité paysagère et ses points de vue (21%), sa proximité de la ville et ses chemins balisés (17%), son patrimoine naturel (14%) et historique (11%).



À la troisième question « Que n'aimez-vous pas sur les Côtes ? », de nombreux éléments de réponse mettent nettement en avant les conflits d'usage loisirs (chasse, motos, circulation), puis les difficultés d'accès (pente et érosion des sentiers), un sentiment d'insécurité et les incivilités.



Après cette première étape, l'année 2017 fut une année « blanche » suite aux nombreuses restructurations des services dues à la création de la communauté urbaine et il fallut attendre l'année 2018 pour reprendre et poursuivre l'élaboration participative du plan de gestion.

# **2** 2ème atelier : balades et échanges sur le terrain (3 et 15 mai 2018)

Après une réunion sur le terrain en mars qui ne concernait que les habitants du site, l'ASCOT put participer officiellement à ce deuxième atelier qui se tint en deux fois, les 3 et 15 mai.

Le compte rendu qui nous en est parvenu le 21 juin 2018 fait apparaître la participation de **29 personnes dont près d'un tiers de membres de l'ASCOT**. Vous pouvez retrouver la totalité de ce compte rendu sur le lien suivant :

https://ens.puy-de-dome.fr/fileadmin/user upload/Compte rendu atelier balade echange 2018.pdf

Les objectifs de ces deux balades sur le terrain étaient d'échanger sur les cinq enjeux principaux qui ressortaient du diagnostic, de définir des axes et de faire des choix pour dégager des actions à court terme à mettre en place dans ce premier plan de gestion. Ces cinq enjeux étaient :

### 1) la biodiversité

Il apparaît prioritaire de garder certains espaces « ouverts » et de maintenir une mosaïque de milieux (forêts de chênes, pelouses, etc.). L'arrêt du pastoralisme et de la culture sur certaines zones ont conduit à un embroussaillement important sur près de 40% de la surface de l'ENS. Les forêts et les milieux ouverts représentent respectivement 30 et 20 %.

Il y a **unanimité pour souhaiter le maintien et le développement d'une agriculture** afin d'entretenir le site. Pour le CEN, tout comme pour l'ASCOT, il faut s'appuyer sur les **ressources déjà présentes sur le site** comme l'exploitation de la ferme du Chevalard (située sur la commune de Blanzat), mais aussi sur les **volontés locales** comme par exemple le projet de Gaëlle Leroy de troupeau de moutons (cf. Chronique N° 108 p. 9).

## 2) <u>les paysages diversifiés du site des côtes</u>

Cet enjeu vu sous trois aspects – au sein du site, le site vu de l'extérieur (décor de la ville), les vues à partir du site (belvédères) – est très important, car il s'agit d'un des atouts les plus appréciés des usagers du site. En tout cas, il ressort des échanges, qu'il y a un rejet total de l'idée de faire de ce site un « parc urbain » !

Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas des besoins d'aménagements, notamment en ce qui concerne les accès, les stationnements et les cheminements.

Pour l'ASCOT, il est important de valoriser quelques magnifiques points de vue sur la faille de Limagne, la chaîne des Puys, le bassin clermontois et la plaine de Limagne : c'est le cas de la « butte 600 » (Plaine de la Reine), du puy de Var et du plateau de Chanturgue. Pour ce dernier, il est indispensable d'accéder à son sommet pour bénéficier de ce belvédère, mais également pour en faire le tour et accéder aux principales structures archéologiques. Pour rappel, c'est pour ces raisons que l'ASCOT avait demandé l'ouverture et la création de chemins ou sentiers ouverts au public dans le cadre du PLU de la ville de Clermont-Ferrand (cf. Chroniques N° 101 pp. 1-4, N° 102 pp. 6-11 et N° 104 pp. 1-2).

### 3) <u>les espaces de loisirs aux portes de la ville</u>

Cet enjeu qui concerne la grande majorité des usagers du site (cf. histogramme diagnostic) amène à réfléchir aux accès, aux stationnements, aux activités compatibles avec cet espace naturel de proximité. Pour l'ASCOT, certaines paraissent incompatibles avec l'essence même d'un espace naturel de proximité sillonné par de nombreux sentiers de randonnée, notamment les activités de loisirs motorisées (pourtant interdites depuis les arrêtés municipaux « zéro moteur total nature »), pratiquées par une minorité qui contribuent à alimenter des conflits d'usage avec la grande majorité des usagers (randonnée et promenade pédestres, jogging, VTT). Des aménagements sont nécessaires comme des chicanes pour dissuader les engins motorisés, des zones pour le stationnement, des chemins plus accessibles au départ des quartiers de la ville en créant des sentiers longitudinaux, en lacets, avec des marches de façon à limiter l'érosion rapide des cheminements.

#### 4) les usages du site comme support de production

Favoriser et aider les activités agricoles déjà existantes, en développer d'autres comme le pastoralisme, l'apiculture, mettre en place des vergers ou vignes avec arbres fruitiers sont des

objectifs à atteindre. Bien évidemment, il convient de définir par activités les zones les plus propices et d'en prévoir les accès afin de pouvoir les exploiter.

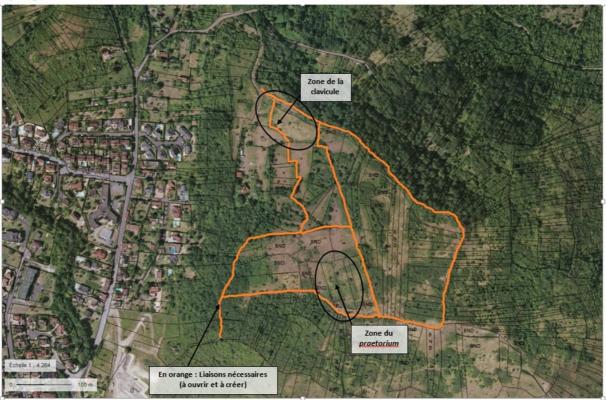
L'ASCOT y est tout à fait favorable à condition que ces activités agricoles soient les plus respectueuses possibles de l'environnement.

# 5) Le patrimoine historique (vernaculaire et archéologique)

Le site labellisé Espace Naturel Sensible n'en recèle pas moins des richesses patrimoniales qui peuvent être valorisées. En témoignent les nombreuses **cabanes en pierre sèche**, murs et aménagements en terrasses constituant un **patrimoine vernaculaire important**. Par exemple, sur la zone de la Plaine de la Reine, la **cabane dite « aux perles d'ambre »** pourrait être facilement mise en valeur pour faire connaître ce patrimoine (cf. Chronique N° 82 pp. 7-9). Enfin le **patrimoine archéologique** de l'ENS est **un autre atout important que l'ASCOT souhaite valoriser** comme elle l'a fait pour le *fanum* gallo-romain (inscrit au titre des Monuments historiques) situé sur la commune de Blanzat.

# **→** 3<sup>ème</sup> atelier (27 juin 2018)

Lors de cet atelier dont nous avons reçu le compte rendu le 3 août, l'ASCOT était représentée par plusieurs de ses membres (5 sur 31 participants).



Proposition de tracés pour la réalisation de chemins ouverts au public sur Chanturgue, afin d'accéder aux différents points de vue et aux structures archéologiques

Vue aérienne Géoportail sur fond cadastral

En introduction, Nicolas BONNET, adjoint en charge de l'écologie urbaine et du développement durable, a indiqué que le plan de gestion devrait être validé à la fin de l'année par le Conseil municipal de la Ville de Clermont-Ferrand. Ce qui signifie donc que le plan de gestion définitif doit être finalisé pour l'automne et qu'une fois validé, il sera opérationnel dès 2019 pour 5 ans.

Ensuite, Jérôme COLOGNE, chargé du dossier pour la ville de Clermont-Ferrand, a indiqué que cette réunion avait pour but de faire ressortir des tendances sur des actions concrètes et d'identifier des porteurs de projets sur trois thèmes principaux qui ressortaient des étapes précédentes : « Biodiversité et paysage », « Activités de production et patrimoines culturels » et « Activités de loisirs et fréquentation du site ».

L'ASCOT a précisé ses positions et surtout confirmé ses propositions d'actions pour la valorisation du patrimoine historique (vernaculaire et archéologique).

En ce qui concerne le patrimoine vernaculaire, elle s'est engagée à intervenir sur la zone de « la cabane aux perles d'ambre » (Plaine de la Reine).

Quant au patrimoine archéologique du périmètre de l'ENS, deux zones sont intéressantes : la zone de la Plaine de la Reine avec une agglomération péri-urbaine d'Augustonemetum et le plateau de Chanturgue avec les structures d'un camp romain.

Pour la première zone (découverte par Paul EYCHART de 1961 à 1964), aucun vestige archéologique n'est actuellement visible mais il paraît **important d'informer de l'existence d'une trame urbaine** gallo-romaine avec des bâtiments et des rues (cf. Chronique N° 82 p. 3-6). C'est d'ailleurs le thème présenté sur un des pupitres (encore en place) du réseau de promenade du site des Côtes.

Pour la seconde, **les vestiges archéologiques**, mis en évidence sur Chanturgue par Paul EYCHART (au début des années 1970), sont enfouis sous d'épaisses broussailles. Il suffirait de **débroussailler ces zones** pour les remettre au jour, ce à quoi **l'ASCOT s'est engagée dans le but de les faire visiter**.

Ceci est d'autant plus possible que l'ASCOT est locataire, auprès du SMAF, de parcelles où se trouvent des structures archéologiques importantes comme celles appartenant au « praetorium » (cf. Chronique N° 92 pp. 2-4). D'autres structures comme la « clavicule », le « titulus » et le « castellum sont de première importance (cf. notre article à paraître « État des recherches archéologiques liées à la question de Gergovie »), d'où l'importance de pouvoir accéder par des chemins et sentiers ouverts au public au sommet du plateau de Chanturgue (cf. plus haut), afin de valoriser son patrimoine archéologique!

Enfin l'ASCOT, par ses représentants, a rappelé **l'urgence de mettre en place une police efficace sur ce territoire** – brigade équestre ? (cf. éditorial de la Chronique N° 105 p. 1) – préalable indispensable pour accompagner toute réalisation.

Cette problématique est régulièrement évoquée par tous et surtout par ceux et celles qui vivent sur ce territoire et subissent de nombreuses incivilités, laissant à penser que certaines zones sont des zones de non-droit. Nos amis de l'AAMAC sont les premiers à dénoncer cet état de fait (cf. leur page <u>facebook</u>) : dépôts sauvages, dégradations, agressions (cf. seconde « brève » p. 16).

# **Épilogue**

À l'issue de toutes ces étapes de l'élaboration participative du plan de gestion de l'ENS, **l'ASCOT** est bien consciente qu'elle n'est pas la seule à s'intéresser au site des Côtes mais il est bon de rappeler qu'elle est **présente et active sur le site** depuis 1990 **soit 28 ans d'action** avec pour seul objectif la protection et la valorisation du site.

La fidélité de nos adhérents (entre 90 à 100 en moyenne) et notre persévérance nous ont permis de concrétiser certains de nos objectifs comme, par exemple :

- 1) l'arrêt de l'exploitation de la carrière de Durtol/Nohanent en 2004.
- 2) la mise en place d'une **stèle** en hommage à Paul EYCHART en 2006.
- 3) la réalisation d'une table paysagère en 2007.
- 4) la remise en état du fanum gallo-romain en 2014-2015.
- 5) la réalisation d'un **levé LIDAR** (cofinancé avec le CEN) en 2017.

Nous espérons donc que nos propositions et avis seront considérés dans le futur plan de gestion et appréciés en regard de ce que représente l'ASCOT!

Il convient également de prendre en compte le remarquable travail de Blandine Rességuier qui, dans le cadre de son diplôme de fin d'études en architecture du Paysage, avait choisi le site des Côtes.

Son diagnostic, ses propositions et suggestions sont très précieux et **contribuent à enrichir la réflexion et les choix** pour l'élaboration de ce plan de gestion. Vous pouvez avoir un aperçu de son travail dans l'article « La voix des Gens » qu'elle avait tiré de son mémoire pour l'ASCOT (cf. <u>Chronique N° 99</u> pp. 8-13).

Enfin, n'oublions pas également le travail prospectif du Conseil de développement du Grand Clermont sur le thème « **Un territoire de nature singulière** », présenté lors des Assises du 4 juillet 2015 par Raymond AMBLARD (ancien Directeur adjoint de la Direction Régionale de l'Équipement Auvergne) et dans lequel **celui des Côtes de Clermont** était considéré comme **un territoire emblématique à privilégier** – cf. Chronique N° 99 pp. 12-14 et Actes des assises pp. 38-41 :

www.gergovie.fr/htmfr/documents/N98.pdf

 $\frac{http://www.legrandclermont.com/sites/default/files/files/Actes\%20Assises\%20du\%20CDD\%204\%20juillet\%202015.pdf$ 

(J.-L. A.)

# Budget participatif : le projet de l'ASCOT passe la première étape

Le samedi 2 juin après-midi, à l'hôtel de Ville de Clermont-Ferrand, le maire Olivier Bianchi a réuni les personnes (particuliers, associations...) dont le projet a été jugé recevable dans le cadre du « Budget participatif »¹. Excellente nouvelle, l'ASCOT (représentée par Philippe Gras) faisait partie de ces personnes avec son projet de parcours archéologique « *Voyage dans le temps à Trémonteix* ».

Sur 948 projets, 384 (pour 229 contributeurs) ont ainsi été jugés recevables (pour notre secteur – « Les Côtes, Champradet, la Glacière, les Gravouses » – 22 projets sur 43 ont été retenus à l'issu de cette première étape). Cette importante diminution s'explique principalement par le fait qu'un grand nombre de projets ne respectaient pas les critères définis par la Ville de Clermont-Ferrand², mais aussi parce que 216 d'entre eux ont été regroupés en 75 projets, en raison d'une thématique commune ou proche, au cours de réunions dénommées « Marathon des idées ». L'ASCOT n'a pas été conviée à ses réunions, son projet n'étant comparable à aucun autre.

https://clermontparticipatif.fr/project/budget-participatif-1/selection/analyse-des-projets-1

Il n'y aura cependant pas 384 projets soumis au vote en fin d'année. En effet, ces différents projets font l'objet jusqu'en septembre d'une étude de faisabilité et d'une estimation financière par les services de la Ville.

Au final, 26 projets seront retenus à l'issu du vote soit 2 par quartier de Clermont-Ferrand. Nous vous expliquerons précisément les modalités de ce vote dans la prochaine Chronique afin que vous puissiez voter en nombre pour le projet de l'ASCOT si celui-ci est jugé définitivement recevable. (P. G.)

# Sondages de diagnostic sur le terrain Talabard

Le dernier grand terrain urbanisable du versant sud du plateau des Côtes de Clermont (plus de 13000 m²), appartenant jusqu'alors à la famille Talabard, vient de faire l'objet d'un diagnostic archéologique par l'INRAP les 23 et 24 mai derniers.

Ce terrain se trouve en effet en zone archéologique sensible, étant d'ailleurs depuis plusieurs années surveillé par l'ASCOT. Il comprend trois parcelles, deux étant constructibles, la troisième correspondant à un emplacement réservé destiné à prolonger le boulevard du puy Monteix jusqu'au boulevard Panoramique.

Situé quelques centaines de mètres à l'est de Trémonteix, il possède notamment une stèle gallo-romaine (avec inscription) incluse dans une cabane (cf. Chronique N° 77 pp. 3-6). Une sépulture par inhumation, dont la datation n'est pas assurée, y a également été mise au jour par Paul Eychart lors de l'ouverture d'une tranchée par EDF en 1960 (un article sur cette découverte est en préparation). En prospectant le terrain, Pierre-François Fournier et Émile Desforges découvrirent aussi du mobilier gallo-romain, en l'occurence des fragments de céramique sigillée et de *tegulae*. À proximité immédiate du terrain (boulevard du puy Monteix), ont également été découverts deux sépultures, dites du Creux-Rouge, la première étant celle du « plus vieux clermontois » (datant du Néolithique ancien/moyen I – cf. Chronique N° 100 pp. 6-7), et la seconde celle d'un fœtus gallo-romain.

Certains des sondages de diagnostic se seraient révélés positifs, mettant notamment en évidence d'anciennes carrières. Nous n'en savons pas plus pour le moment, en particulier si les découvertes sont suffisantes pour envisager des fouilles préventives. Nous espérons pouvoir vous donner de plus amples informations dans le prochain numéro de la Chronique. (P. G.)

# Agression physique au bancillon!

En cette fin juin, les travaux agricoles vont bon train au col du Bancillon : un ami de l'exploitant agricole du Chevalard travaille à faire des balles de foin quand surgissent quatre motards qui ne se contentent pas de rester sur le chemin et rentrent sur la parcelle avec leurs engins.

Les esprits se sont vite échauffés : des paroles puis des coups ont été échangés. L'agriculteur, ne pouvant faire face à ses quatre assaillants, s'est retrouvé à terre et frappé. La gendarmerie prévenue s'est déplacée mais, bien évidemment, plus de motards à l'horizon...

Ce n'est pas la première fois que des motards ou quads s'amusent dans les champs et prairies au mépris de ceux qui s'échinent à travailler. Toutes ces incivilités sont bien évidemment inadmissibles et régulièrement dénoncées par nos amis de l'AAMAC! (voir sur leur page <u>facebook</u>).

Mais là, on dépasse les limites du supportable avec cette agression physique! (J.-L. A.)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les tenants et aboutissants de ce dispositif mis en place par la municipalité sont explicités dans la Chronique N° 108 pp. 13-14.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ibid.

# Balade de la coulée du Pariou jusqu'au sommet des Côtes

Le samedi 2 juin, dans le cadre des rendez-vous du CPIE, Jean-Louis Amblard a accompagné une dizaine de personnes sur le massif des Côtes de Clermont pour une lecture de paysages.

Partis de la gare de Durtol, les participants longèrent la coulée volcanique du Pariou, dont on peut observer quelques affleurements dans les bourgs de Durtol et de Nohanent, et arrivèrent place de la Barreyre (Nohanent) jusqu'au front de la coulée d'où jaillit la source St-Martial. Source qui alimente les bassins lavoirs rappelant que Nohanent était connue pour ses blanchisseuses et surnommée la cité des lavandières (de la fin du XIX e siècle jusqu'au milieu du XX siècle). Merci à Monsieur le maire, Laurent Ganet, d'avoir eu la gentillesse de nous donner quelques précisions sur ce patrimoine.

Ensuite, l'itinéraire conduisit les participants jusqu'au point de vue de la Garlande (624 m) sur le plateau des Côtes. Le plateau, constitué d'une coulée basaltique beaucoup plus ancienne (16 millions d'années) que celle du Pariou (9 000 ans), illustre admirablement bien le phénomène d'inversion de relief.

De ce belvédère – le plus beau point de vue sur la faille de Limagne (à 1,2 km à vol d'oiseau) – on peut déceler dans le paysage les différentes marques d'un volcanisme dans tous ses états :

- le maar de Clermont / Chamalières avec la butte du vieux Clermont, témoin de l'anneau de projection d'une éruption phréatomagmatique (160.000 ans).
- le puy de Gravenoire, dont on voit le cône éventré (par une carrière) en bordure de la faille de la Limagne, et ses coulées formant les plateaux des Cézeaux et de St-Jacques (60.000 ans).
- d'autres plateaux basaltiques d'âge miocène (23 à 5 millions d'années) comme les plateaux de Gergovie et de Châteaugay.
- des restes d'appareils éruptifs anciens (Miocène) : Crouël, Montaudoux, Montrognon, Puy Giroux.
- des appareils éruptifs récents de la chaîne des puys : dômes et cônes comme par exemple le Puy de Dôme et le Pariou.



Vue du belvédère de la Garlande sur la faille de Limagne et le plateau des Dômes Photographie de J.-L. Amblard / ASCOT – février 2018

L'intérêt du belvédère de la Garlande ne peut qu'être rehaussé par l'inscription, obtenue le 2 juillet, de ce Haut lieu tectonique chaîne des Puys / faille de Limagne au Patrimoine mondial de l'UNESCO (cf. Chronique N° 105 pp. 17-18). L'ASCOT souhaite s'engager dans une démarche de valorisation de ce point de vue en organisant régulièrement des lectures de paysages et vous propose – dans ce qu'on pourrait appeler les « Jeudis de l'ASCOT » – trois rendez-vous les 16, 23 et 30 août prochains à partir de 18h30. Informations et réservation au 06.99.08.45.32 ou par courriel : ascot@gergovie.fr. (J.-L. A.)

## Balade lecture sur les Côtes

« Colportage », « association pour le développement des arts du chemin et du paysage », a organisé les 24 et 25 juillet derniers à Clermont-Ferrand les « Rendez-vous de la Saint Jacques », associant lectures, films, musique, voyage à pied et buvette, notamment dans le quartier du Port, entre la basilique Notre-Dame-du-Port (classée depuis 20 ans au patrimoine mondial de l'UNESCO) et la Chapelle Saint-Laurent.

L'ASCOT a été sollicitée pour encadrer une découverte, à pied, des Côtes de Clermont, avec des haltes lecture. Une quinzaine de personnes s'est donc retrouvée au col du Bancillon, le 25, pour une matinée de marche commune. Pierre Abbadie, Jean-Louis Amblard, Maurice Jaffeux, Jean-Louis Four et Yves Poss ont guidé cette visite, empruntant le chemin de Nohanent pour monter ensuite jusqu'à la table paysagère, passer par le *fanum*, suivre la route pour aller jusqu'à la butte 600, en face de Montjuzet, et revenir ensuite par le chemin des Militaires pour terminer la boucle.



Bernard Quinsat, fondateur de l'association « Colportage », est venu assister au départ, en évoquant les liens entre la marche et la lecture. Il a aussi magnifié la situation singulière de la ville de Clermont dominée par sa montagne, le Puy de Dôme. La ballade a été rythmée par cinq pauses de lecture, et enrichie de commentaires sur le site des Côtes et sur le paysage qu'il domine : les enjeux que porte l'ASCOT ont bien été compris des visiteurs.



À l'ombre d'un grand chêne, Dante le saxophoniste, venu de Galice, a transporté le groupe dans d'autres lieux. Sa musique parle.

Comme les textes, qui emportaient dans le rêve : chacun respectait, spontanément, quelques secondes de silence lorsque la voix de la lectrice s'arrêtait.

Parmi les cinq auteurs sélectionnés, mention spéciale à JMG Le Clézio : le Puy de Dôme s'est identifié à « la montagne du Dieu vivant », titre de la nouvelle où il décrit Reydarbarmur. « Il ne savait pas bien pourquoi il marchait vers Reydarbarmur. Il connaissait cette montagne depuis toujours, il la voyait chaque matin depuis son enfance... ».

L'ASCOT avait préparé le pot de l'amitié : après trois heures de grand soleil, il fut fort apprécié.

Nous retrouverons-nous l'année prochaine ? (Y. P.)

# Croquis pris sur le vif par Bernard Deubelbeiss

De haut en bas :

- Au départ de la balade, Bernard Quinsat évoque le Puy de Dôme dominant Clermont
- Première halte pour une lecture sous les chênes
- Un concert en plein air

Avec l'aimable autorisation de l'auteur



# Étude géologique des Côtes à partir des données LIDAR

Pierre Boivin, du Laboratoire Magmas et Volcans, professeur émérite de géologie qui a réalisé le premier MNT (Modèle Numérique de Terrain) à partir des données LIDAR du site des Côtes, estime que cette image précise du relief peut contribuer à mieux connaître la géologie de cet espace. Il a confié à Eva Frillici, Aly Baiguene Timbely et Zélie Pironin – trois étudiants en Master 1 à l'Université Clermont Auvergne – un projet tutoré dans le cadre d'un travail collectif de fin d'année. Le levé LIDAR permet d'être plus précis dans le repérage des glissements de terrain qui ont touché, et affectent parfois encore, les Côtes. Leur recensement a été fait. Et les étudiants ont été chargés d'examiner, en particulier, les petits glissements observés en adret du Puy de Chanturgue.

Le 2 mai dernier, trois représentants de l'ASCOT ont rencontré ces étudiants. Ces derniers ont présenté la demande qui leur avait été faite, leur connaissance du levé LIDAR et leur programme de travail. L'ASCOT a pu enrichir ce diagnostic grâce à la connaissance du terrain de ses membres, et il a été convenu que le rapport de ce projet nous serait transmis, après sa validation, par l'équipe universitaire d'encadrement. À ce jour, nous ne l'avons pas encore reçu. (Y. P.)

# Les amis de Champradet invitent l'ASCOT

Le samedi 30 juin, à l'occasion de son apéritif annuel « sous le cèdre », le comité de quartier « Les amis de Champradet », présidé par Christiane Jalicon, avait mis à l'honneur les Côtes de Clermont, spécialement son volet floristique, et invité à ce titre notre association. Merci, et bravo pour l'organisation irréprochable du buffet! (P. G.)

# CHAMPRADET ■ Le comité de quartier promeut les côtes de Clermont

# Une flore riche et méconnue

L'apéritif sous le cèdre du comité de quartier s'est poursuivi par une promenade pour découvrir la richesse floristique des côtes de Clermont

e comité de quartier
« Les Amis de Champradet » avait choisi le
thème des fleurs pour animer l'apéritif « sous le cèdre », suivi d'un buffet
champêtre, avec l'idée
d'attirer l'attention sur la
richesse floristique des
Côtes de Clermont, si proche qu'on ne pouvait
manquer de l'admirer en
arrière-plan du célèbre cèdre.

# Les orchidées reines du jour

La présidente Christiane Jalicon, membre de l'Association de sauvegarde des Côtes de Clermont Chanturgue avait convié à cette manifestation, Jean-Louis Amblard, responsable du comité de direction de l'Ascot, qui a exposé les objectifs de l'association: préserver et valoriser ce site naturel classé récem-



SOUS LE CÈDRE. De nombreux invités étaient réunis sous le cèdre de Champradet où les côtes de Clermont étaient à l'honneur.

ment en Espace naturel sensible.

Puis Georges Laroche, référent botanique de l'association, a pris le relais et emmené l'assistance sur le plateau basaltique pour en expliquer les particularités géologiques et climatiques.

Mais les stars du jour étaient les orchidées dont le site recense une vingtaine d'espèces rares à protéger. Ce sont donc de très jolis spécimens de culture qui étaient proposés en lots de la tombola, complétés par de nombreux objets déclinant le thème floral.

Le cèdre quant à lui offrait un cadeau particulièrement apprécié, l'ombrage de ses larges branches, aux très nombreux convives venus du quartier et des quartiers voisins L'amitié interassociative a été soulignée comme l'une des clés de la réussite de cette manifestation qui perdure au fil des années grâce à l'aide des collectivités, mairie et conseil départemental, de la société Auvergne Habitat, des commerçants du quartier et des nombreux partenaires et grâce au dynamisme de l'équipe organisatrice.

#### LA MONTAGNE ÉDITION CLERMONT-MÉTROPOLE 25 JUIN 2018

# Assemblée générale 2018 de l'ASCOT

Lors de son assemblée générale du 23 avril dernier, les responsables de l'ASCOT ont principalement parlé du devenir de la carrière et des projets de parc photovoltaïque auxquels elle s'oppose, de la mise au jour du site Internet <a href="www.gergovie.fr">www.gergovie.fr</a> et des projets scientifiques enclenchés par les données LIDAR du site des Côtes (cf. Chronique N° 108 p. 6).

À l'occasion de cette AG, des images obtenues à partir de ces données ont d'ailleurs fait l'objet d'une exposition photographique réalisée par Jean-Louis Amblard.

L'ENS des Côtes a été aussi largement évoquée, l'ASCOT agissant pour que ses propositions, en particulier la création de chemins ouverts au public sur Chanturgue et la présence d'une police pour sanctionner les incivilités, soient prises en compte dans le futur plan de gestion (cf. ce numéro pp. 3-7).

Le rapport moral et le rapport d'activités, présentés par Philippe Gras et Jean-Louis Amblard, ainsi que le rapport financier, commenté par la trésorière Hélène Vaissaire, ont été votés à l'unanimité. Les candidats au conseil d'administration (cf. tableau p. 14) ont également été élus à l'unanimité : il s'agit de 12 des 14 membres sortants et d'un nouveau venu, Jean-Louis Four, qui s'est présenté à cette occasion :

« J'étais maraîcher à Gerzat et je m'intéresse à l'histoire de mes prédécesseurs sur ces terres fertiles. C'est comme cela que j'ai rencontré l'ASCOT.

Grâce aux Chroniques, je me suis rendu compte de l'intérêt du site et surtout des actions réalisées par les membres de cette association. C'est pourquoi je souhaite aider à la reconnaissance et au respect de ces lieux.

En arrivant à l'ASCOT, ce qui m'a étonné, après avoir constaté l'état du site, c'est la ténacité de ses adhérents. En effet, comment ne pas être découragé après tant d'années et de tentatives pour se faire entendre. Maintenant, chaque fois que je me rends sur "Les Côtes", je comprends.

En habitant Gerzat j'ai une vue différente du site. On y voit Les Côtes du côté est avec la chaîne des Puys en toile de fond.

Sur le plateau de Corent, une étude d'archéo-astronomie de David Romeuf montre que le fanum est orienté pour observer le lever du soleil dans l'axe du sommet du Puy St-Romain. Or, depuis Gerzat où un temple antique est attesté sur la place de l'église, on observe le coucher du soleil derrière le Puy de Dôme à la date de Samain qui est une grande fête celtique, cet axe passant par les Côtes où le même phénomène est observable.

Je m'intéresse donc à l'étude des éléments qui montrent la situation géographique singulière des lieux pour les Arvernes. »

Jean-Claude Gras, pour cause de maladie grave (cf. pp. 1-2), ne s'était pas représenté, et Yves Joulia, un des membres historiques de l'ASCOT, qui a des problèmes de santé depuis plusieurs années, n'est plus actif au sein de l'association. Il reste néanmoins « membre d'honneur » du conseil d'administration.

Il faut enfin signaler que M. Nicolas Bonnet, adjoint à l'écologie urbaine et au développement durable, représentant M. le maire de Clermont-Ferrand, était présent. (P. G.)



De gauche à droite : Jean-Louis Amblard, Philippe Gras, Hélène Vaissaire, Yves Poss et Christiane Jalicon Photographie de L. Roddier / ASCOT – 23 avril 2018



Après l'assemblée générale de l'ASCOT, M. Christian AMBLARD, ancien directeur de recherches au CNRS, a fait un remarquable exposé sur la baisse de la biodiversité à l'échelle de la planète et celle de l'Auvergne

Photographie de L. Roddier / ASCOT 23 avril 2018

LA GLACIÈRE L'Ascot a tenu son assemblée générale annuelle

# Les côtes de Clermont mises à nu

La valorisation du site des Côtes de Clermont Chanturgue dépend aujourd'hui de deux facteurs : le devenir de l'ancienne carrière de basalte et le développement de l'espace naturel sensible.

près s'être battue pour obtenir, il y a vingt ans, l'arrêt de carrière de basalte qui s'étend sur cinquante hectares situés sur les communes de Durtol et Nohanent, l'association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue a désormais pour objectif prioritaire d'empêcher un projet de parc photovoltaïque qui va à l'encontre du projet préconisé par Clermont communauté.

L'association souhaite que les élus de la métropole confirment cette orientation en usant de leur droit de préemption qui permettra de récupérer les terrains pour réaliser le projet de valorisation du site prévu.

L'important dossier du Lidar (système de détection des microreliefs par laser), traité au cours de l'année écoulée, a fait l'objet d'une exposition



**SAUVEGARDE**. Soirée riche en présentations notamment celle de Christian Amblard qui a conquis l'assistance.

intitulée Les Côtes mises à nu, où l'on peut voir des reliefs, des chemins, des parcelles, et des structures archéologiques qui confirment ce qu'avait découvert l'archéologue Paul Eychart.

# Des chemins ouverts sur Chanturgue

Cinq exploitations scientifiques des données sont actuellement en cours. L'Ascot se félicite de la reprise de l'élaboration du plan de gestion de l'ENS et de la démarche participative qui lui permet d'avancer ses propositions.

La principale demande reste la création de chemins ouverts au public permettant l'accès au sommet du puy de Chanturgue et d'en faire le tour, puisqu'il a été caractérisé par la collectivité comme un « panorama et un point de vue majeurs à pérenniser ».

En fin de soirée, Christian Amblard, ancien directeur de recherche au CNRS a développé un autre thème cher à l'Ascot: l'évolution de la biodiversité menacée en Auvergne comme au niveau de la planète par le changement climatique et par l'impact des activités humaines.

Contact. ASCOT 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand Tél.: 04.73.37.12.91 . Courriel : ascot@gergovie.fr

LA MONTAGNE ÉDITION CLERMONT-MÉTROPOLE 4 MAI 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASCOT 2018 (membres / fonctions = règlement intérieur)			
Membres du Comité de direction = Représentants légaux			
Hélène VAISSAIRE helene.vaissaire@orange.fr	<b>Trésorière</b> – Responsable des statuts de l'association – Aspects réglementaires des associations loi 1901		
Michel AGUAY michel.aguay@orange.fr	<b>Trésorier-adjoint</b> – Dossier local de l'association – Relevage du courrier		
Jean-Louis AMBLARD jl.amblard@wanadoo.fr	Co-Secrétaire général – Référent archéologie – Secrétariat de séance – Gestion du fichier des adhérents – Dossier ENS – Dossier LIDAR – Dossier refonte sites Internet – Administration du site gergovie.fr – Visites archéologie/géologie – Travaux de terrain – Archives Paul Eychart – Envoi Chronique – Contacts Clermont Auv. Métropole (sentiers de randonnées)		
Philippe GRAS philippe.gras18@wanadoo.fr	Co-Secrétaire général – Référent archéologie – Directeur de publication/rédacteur en chef/réalisateur de la Chronique – Dossier LIDAR – Dossier refonte sites Internet – Convocation/ordre du jour des réunions du CA – Visites archéologie – Travaux de terrain – Archives Paul Eychart – Contacts SRA, Musée Bargoin – Projets restauration cabanes et publications		
Yves POSS yves.poss@gmail.com	Secrétaire à l'urbanisme et à l'environnement – Dossiers urbanisme – Dossier ENS – Dossier LIDAR		
Autres membres du Conseil d'administration			
Christiane JALICON christiane.jalicon@orange.fr	Relations presse, médias, comités de quartier, milieu associatif clermontois, milieu politique – Suivi dossiers des Côtes aux conseils municipaux et communautaires		
André BLANC andre.blanc0@orange.fr	Surveillance du site – Travaux de terrain – Aide aux visites		
Pierre COUFLEAU pierre.coufleau@wanadoo.fr	Secrétariat de séance (suppléant) – Contacts LPO Auvergne		
Jean-Louis FOUR four.jean-louis@orange.fr	Recherches de terrain et études géographiques sur le site des Côtes – Dossier LIDAR – Travaux de terrain – Aide aux visites		
Georges LAROCHE georgeslaroche@free.fr	Référent biodiversité – Visites milieux naturels, flore – Dossier refonte sites Internet – Administration du site cotes-de-clermont.fr		
Pierre PEROL renee.perol@orange.fr	Aides diverses		
Laurent RODDIER roddierlaurent@orange.fr	Réalisation des panneaux d'exposition – Transport du matériel – Reportages photos des visites/manifestations – Travaux de terrain – Aide aux visites		
Christian SIGNORET christian.signoret@michelin.com	Dossier refonte sites Internet – Outils de communication et d'information – Contacts Conseil départemental (service archéologie)		

<sup>→ «</sup> Le conseil d'administration est investi de tout pouvoir nécessaire à la bonne marche de l'association dans le cadre fixé par l'assemblée générale ordinaire des présents statuts et dans le respect du règlement intérieur. Il autorise tout achat, location et financement de toute action nécessaire au fonctionnement de l'association. Il décide et donne tout pouvoir au Comité de Direction pour ester en justice, le tout validé par procès-verbal. » (Article 13 « Pouvoirs du conseil d'administration » des statuts de l'ASCOT).

<sup>→ «</sup> Tout membre du Comité de Direction est représentant légal de l'Association. Le Comité de Direction met en œuvre toutes les décisions approuvées par le conseil d'administration. La répartition des fonctions à l'intérieur du Comité de Direction sera définie dans un règlement intérieur. » (Article 14 « Rôle des membres du Comité de Direction » des statuts de l'ASCOT).

# ENS: des paysages à préserver

En cette période estivale, les balades sur les Côtes permettent la découverte d'un éventail de fleurs jaunes, modestes ou plus visibles : genêt, linaire, gaillet, hélianthème et autres, qui ponctuent les pelouses ou les buissons. L'observateur attentif remarquera les discrètes scilles d'automne, petites grappes mauve sur les chemins, qui nous annoncent le tournant de l'année (cf. illustrations).

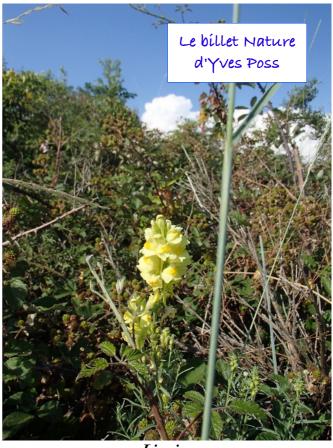
Mais l'actualité incite à consacrer ce billet à l'Espace naturel sensible (ENS) qui reste cantonné au territoire communal de Clermont-Ferrand. Puisque le plan de gestion va être préparé dans le courant de cet été par les services municipaux, une présentation sommaire de cet espace permettra d'en évoquer la diversité et de comprendre un peu mieux le programme d'action qui sera adopté, vers la fin de cette année, par les élus municipaux et départementaux.

Sa géologie est adossée à la faille de Limagne : lors de l'effondrement du socle qui a créé le large fossé de la Limagne, les Côtes sont restées à mi-pente, formant une sorte de marchepied, puisque les Puys de Chanturgue et de Var sont descendus en dessous du plateau sommital.

C'est à l'ère tertiaire qu'une éruption, plus ancienne que la chaîne des Puys, a laissé échapper jusqu'aux Côtes une ou plusieurs coulées de lave, empruntant une ancienne vallée; ce basalte a depuis protégé de l'érosion les sédiments qu'il a recouverts. Ce qui explique cette inversion de relief, cette butte-témoin des Côtes : la roche



Gaillet (Caille-lait) jaune Photographie d' Y. Poss / ASCOT - juillet 2018



**Linaire** Photographie d' Y. Poss / ASCOT - juillet 2018

volcanique posée sur des sables issus du socle hercynien, sables dits feldspathiques, et qui surplombe les couches mélangées de calcaire et d'argile. Les sables auraient été déposés au fond de la vallée qu'a ensuite comblé la coulée de lave. Selon la part d'argile dans le calcaire, la roche est plus ou moins résistante, et plus ou moins perméable. Des glissements de terrain, ou des éboulements, ont provoqué le transport de blocs volcaniques sur les pentes. Les trois routes d'accès au plateau, rue du Cheval, rue de Blanzat, ou à partir de Durtol, témoignent, et pâtissent, de cette instabilité. Avec le calcaire, chauffé pour produire de la chaux, le sable et le basalte, les Clermontois avaient à portée de main des matériaux pour construire leur ville...

La géologie explique le relief : plateau sommital, sur le basalte, plutôt sec. Les adrets, tournés vers le sud, peuvent être assez raides, avec des pelouses sèches, ou des replats, plus humides. Les ubacs restent frais, le plus souvent boisés. La végétation naturelle, ou subspontanée, exprime la variété de ces stations naturelles : sa richesse est à l'origine du classement de l'espace naturel sensible.

Mais ce paysage est marqué par les activités humaines : les premiers habitants devaient encore s'effrayer des dernières éruptions de la Chaîne des Puys. Gaulois, Gallo-romains, et toute la longue lignée d'ancêtres des Clermontois ont depuis aménagé des terrasses et les points d'eau, ont construit, ont cultivé, ont planté arbres fruitiers et vignes. Cette activité et leur souvenir méritent d'être rappelés, lorsque cela est encore possible : Dans les parcelles en déshérence, la friche estompe progressivement les différences. Un peuple sans mémoire peut-il bien préparer son avenir ?



Scille d'automne Photographie d' Y. Poss / ASCOT - juillet 2018

En s'étendant, les buissons épineux n'étouffent pas que les espèces herbacées, ils dérangent aussi les lieux de vie des animaux des Côtes : certains oiseaux ne viennent plus nicher, leurs chants sont moins variés au printemps ; de leur côté, les chasseurs rencontrent moins de petit gibier lors de leurs quêtes à la billebaude.

L'abandon trop commun de cet espace naturel sensible est ainsi largement déploré, et l'intervention de la municipalité espérée, attendue, y compris par les familles qui y vivent, qui ont conservé une exploitation agricole, ou qui y soignent quelques animaux, un jardin, une vigne. La plupart sont tout disposés à contribuer aux actions que le plan de gestion devrait programmer pour les prochaines années.

Les demandes sont multiples, les conditions naturelles sont aussi fort diverses. Résidents et usagers ont chacun des attentes personnelles pour ce territoire, sans négliger qu'il offre, aux habitants de la ville, un décor : c'est l'arrière-plan de leur cadre de vie.

Le plan de gestion pourrait prévoir les interventions de protection, de remise en état, de mise en culture des très nombreuses parcelles, ainsi que les conditions d'entretien et d'usage des linéaires de desserte, organisant ainsi une vie collective sur un ENS réapproprié par sa population.

# BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES

## Décès du grand archéologue Christian Goudineau

Le professeur Christian Goudineau, un des grands archéologues de son temps, spécialiste de la romanisation des Gaules, est décédé le 9 mai dernier.

Né le 5 avril 1939 à Neuilly-sur-Seine, ancien membre de l'École française de Rome, il enseigna d'abord à l'Université d'Aix-en-Provence et devint directeur des Antiquités historiques de Côte d'Azur, effectuant notamment des recherches à Vaison-la-Romaine. Il fut ensuite nommé au CSRA (Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique) – aujourd'hui CNRA (Conseil National de la Recherche Archéologique) – plus haute autorité de l'archéologie française dépendant directement du Ministre de la Culture, avant d'occuper la chaire des Antiquités Nationales (devenue chaire d'Archéologie Nationale) au prestigieux Collège de France et de présider le conseil scientifique du Mont Beuvray (plus grand chantier archéologique européen pour la fin de l'âge du Fer sur le site de l'antique Bibracte, la « capitale » des Éduens).

À l'époque de l'exploitation de la carrière des Côtes, Christian Goudineau prit position pour la sauvegarde du site, allant même jusqu'à affirmer que celui-ci avait une « importance archéologique considérable ». Refusant dans un premier temps de se prononcer sur la localisation de Gergovie (Merdogne, les Côtes de Clermont ou Corent selon lui), il prit ensuite brusquement position pour le site officiel. Dans les années 80 et 90, sa voix d'archéologue éminent a ainsi compté dans la controverse sur Gergovie et nous retracerons à ce sujet l'évolution de son positionnement dans un prochain numéro de la Chronique.

# David-Pierre Jalicon reçoit la Légion d'honneur

M. David-Pierre Jalicon a récemment reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur à Séoul. Ils lui ont été remis le 7 juin dernier par M. Fabien Penone, Ambassadeur de France en Corée du Sud. M. Jalicon, architecte DPLG, est en effet installé dans ce pays depuis 1996 et préside la chambre de commerce et d'industrie franco-coréenne depuis 2011. Son cabinet d'architecture DPJ & Partners travaille dans toute l'Asie.

Si nous évoquons cette cérémonie, c'est tout simplement parce que sa mère n'est autre que notre amie Christiane Jalicon, membre du CA de l'ASCOT mais aussi présidente des Amis de Champradet, élue municipale et conseillère communautaire. Christiane, qui avait fait le voyage en Corée à cette occasion, était présente à la cérémonie.

# LE « MURUS GALLICUS » du « Bello Gallico » selon César (livre VII § 23)

C'est dans le commentaire du siège d'Avaricum (Bourges) – *oppidum* de plaine, que les Gaulois Bituriges se refusèrent à incendier, créant ainsi la déplorable exception à la pratique de la terre brûlée instaurée par Vercingétorix (§ 15) – que se situe ce passage si souvent évoqué.

Immédiatement après l'exposé des ingénieux moyens techniques mis au point par les Gaulois (les lacets nœuds coulants pour arrêter les faux murales des Romains, le creusement des sapes, les tours évolutives à étages, les pieux enflammés, les blocs de pierre lancés sur l'assaillant), César enchaîne sur la description détaillée de ce type de rempart qui a gardé le nom de *murus gallicus*.

Il n'est pas certain qu'il s'agisse du rempart même d'Avaricum, car après la prise de cet *oppidum*, la population entière – 40.000 vieillards, femmes, enfants – fut massacrée, et il n'est pas dit que cette ville « *presque la plus belle de toute la Gaule* » (§ 15) eût été détruite (car bien évidemment pour connaître la structure intérieure, il faut le démolir). En effet, César dit qu'il s'y attarda plusieurs jours, afin de permettre à ses hommes, très éprouvés par la faim et les épreuves durant le siège, de profiter des provisions de blé et de toute sorte de victuailles dont abondait cette ville.

Avant toute chose il convient d'indiquer à quelles sources on s'est adressé.

Pour ce passage assez bien transmis par les manuscrits (135 dépouillés par nos soins pour le livre VII sur les 284 recensés par Mrs Virginia Brown), je me suis appuyée sur quelques-unes des éditions imprimées, non accompagnées de traduction : HOTOMANUS (1574), SCALIGER (1685), OUDENDORP (1737), ACHAINTRE (chez Lemaire, 1810), DÜBNER (1867).

Les éditions reprennent toutes à peu de chose près le même texte. La seule traduction à laquelle je me référerai est celle de PERROT d'ABLANCOURT (1665) qui eut un succès durable et fut reprise et modernisée par le général CREULY et Alexandre BERTRAND (1865) pour servir de référence...

En préliminaire à toute étude sur les « Commentaires », il n'est pas inutile de dire que César est un auteur difficile, contrairement à ce qui pouvait être avancé, lorsque que dans les lycées, nos professeurs l'abordaient en classe de Quatrième. Qu'il est aussi un grand écrivain, précis et soucieux d'être compris, refusant l'emploi des mots rares et des vocabulaires de métier¹, sans doute poussé par cet orgueil personnel d'aristocrate, qui ne saurait s'exprimer comme les *opifices* (les artisans) et qui a conscience de s'adresser à ses pairs en politique, sinon par la naissance, consuls et sénateurs.

Le passage commence ainsi :

« Quant aux remparts gaulois ils sont tous construits à peu près selon la technique suivante ».

La suite, par son extrême concision, offre un bel exemple de style césarien :

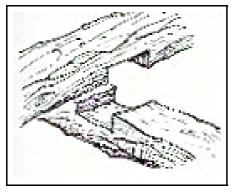
« Trabes directae perpetuae in longitudinem paribus intervallis distantes inter se binos pedes in solo collocantur ».

Quand on fait la construction, c'est-à-dire mettre les mots dans l'ordre dans lequel on les traduit en français, cela donne :

Directae	Perpendiculaires
trabes perpetuae	[à] des poutres mises les unes à la suite des autres
in longitudinem	sur toute leur longueur
[trabes] in solo collocantur	des traverses sont posées à même le sol
paribus intervallis	à intervalles réguliers
distantes inter se	avec un écart entre elles
binos pedes	de deux pieds chaque fois.

¹ Un bon exemple de refus – voire de la répugnance – de César à employer les termes des vocabulaires de métier est justement le mot *« caementa »*, qui désigne les « mœllons », autrement dit les « blocs de pierre », ou « pierres brutes ». Ce n'est guère que chez Vitruve que l'on a quelque chance de rencontrer ce mot.

On le voit, le nom pluriel « *Trabes* » accompagné de deux qualificatifs juxtaposés et non reliés est comme en facteur commun et doit donc être repris dans la traduction : une première fois « *trabes perpetuae* » quand il s'agit des poutres mises bout à bout sur la longueur, ensuite notre mot « traverses » rend bien l'idée de perpendicularité contenue dans « *directae* ». Il est important de comprendre que tout cet assemblage de poutres repose à même le sol, c'est-à-dire sans fondations¹.



L'ouvrage de Jean-Paul GUILLAUMET « *L'artisanat chez les Gaulois* » (éd. ERRANCE – Paris – 1996) présente page 33 un excellent croquis de cet assemblage dit « à mi-bois » (voir ci-contre).

Il faut remarquer l'insistance de César à souligner l'écart qui sépare les traverses perpendiculaires, insistance ternaire de la rhétorique classique : paribus intervallis, distantes inter se, binos pedes. Avec cette précision « binos pedes », l'adjectif distributif de duo, voilà l'unique module du murus gallicus.

La suite de la phrase dit qu'à l'intérieur de l'ouvrage, c'est-à-dire du poutrage, ces poutres croisées sont assujetties entre elles, et que les creux, disons les caissons, sont recouverts, ou mieux, remplis de *multo aggere*,

c'est-à-dire avec une grande quantité de terre et de matériaux divers.

Ensuite « in fronte », sur le devant, les intervalles effarciuntur sont bourrés, comblés avec grandibus saxis coagmentatis, de gros blocs de pierre solidement calés.

Sur ce premier niveau dont la surface a bien été aplanie avec la terre et des gravats, vient s'ajouter *insuper* par-dessus un autre assemblage identique au premier rang (poutres entrecroisées et assujetties, remplissage des caissons), en gardant l'intervalle entre les traverses fixé au début, soit *binos pedes*, mais de façon que les poutres ne se touchent pas, *neque inter se contingant trabes*, ce qui revient à dire qu'il y a eu forcément un décalage de deux pieds. Dans cette configuration du parement du côté de l'ennemi, vu que les poutres ne se touchent pas, <u>les blocs de pierre non plus</u>.

#### Voici le résultat :

Sed ut [trabes] intermissae singulae	mais de manière à ce que [les poutres] séparées chacune à sa place
paribus spatiis	par des espaces identiques
arte contineantur	soient maintenues solidement
singulis saxis interiectis	par des blocs de pierre interposés chacun à son tour.

Nous venons là de rencontrer une autre difficulté de traduction, et aussi de compréhension du latin<sup>2</sup>, avec ce double emploi de l'adjectif distributif « singuli » « un par un séparément », « un à la fois », cela signifie que l'extrémité des traverses et des blocs de pierre sont séparés les uns des autres. De plus dans trabes singulae singulis saxis la disposition est stylistiquement soulignée par un bel exemple de chiasme<sup>3</sup>.

Donc si la section des poutres n'est certes pas précisée, elle se déduit géométriquement du module de base, binos pedes, car il faut bien admettre qu'à chaque nouveau rang du poutrage, on doit observer un décalage de deux pieds.

Cette pratique peut avoir perduré pendant quelques siècles. Depuis la construction du Grand Louvre à Paris, on peut remarquer que les fondations du Louvre de Charles V, une fois dégagées, présentaient un niveau inférieur en poutres – de même tout au fond du puits où fut retrouvé le Chapel du Roi. Il est dommage que cela ne soit signalé sur aucun panneau explicatif.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> *in solo* : à même le sol.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ces adjectifs distributifs, pour lesquels le français n'a pas d'équivalent, sont généralement très mal traduits ou pas traduits du tout. Un bon exemple est celui de la *« fossa duplex »* construite par César à Gergovie pour relier le grand camp, ou camp de base *« castra maiora »*, au petit camp, camp d'attaque *« castra minora »*. Pour s'en convaincre il n'est qu'à lire dans les éditions du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle ce qui a été proposé pour ces quatre mots : *« fossamque duplicem duodenum pedum »...* et surtout examiner les coupes dudit « double fossé » dans et après l'ouvrage de Napoléon III... (cf. Chronique N° 100 pp. 3-6 : <a href="http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N100%20.pdf">http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N100%20.pdf</a>).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> On peut relever un autre bel exemple de chiasme dans la description d'Alésia (§ 69 du livre VII) « duo duabus ex partibus flumina ».

Ce rempart mériterait aujourd'hui le nom d' « ouvrage d'art », et César, habituellement si impassible, ne cache pas son admiration et en une litote éloquente dit que *nec opus deforme non est*, ce type d'ouvrage ne manque pas de beauté grâce à *alternis trabibus ac saxis*, à l'alternance des poutres et des blocs de pierre, qui *rectis lineis*, formant des lignes droites, *suos ordines servant*, respectent leurs alignements respectifs. L'alternance régulière entre les parties en bois et les parties en pierre, l'ordre même des mots aussi pour les participes *intermissae* et *interiectis* reprend ce tour grec qu'on appelle « enclave » et que César affectionne particulièrement – et qui évoque bien l'imbrication des matériaux.

On comprend alors ici parfaitement que ce *murus gallicus* constitue la protection la plus adaptée à la défense des villes : contre l'incendie elle oppose la pierre et contre les coups de bélier un boisage de construction dont l'armature interne soutient l'ensemble<sup>1</sup>. Quant à la longueur, la plupart du temps, dit César, elle atteint *pedes quadragenos*, soit 12 m, c'est-à-dire la longueur des poutres *perpetuae*, ce qui ne veut pas dire que toutes les poutres mesuraient 12 m.

Voilà donc un ouvrage dont les qualités par-delà le temps et l'espace illustre le grand principe de Vitruve : *utilitas, firmitas* et *venustas*. Il est <u>utile</u> à la défense des villes, tous ses éléments sont disposés en vue de la plus grande <u>solidité</u> et enfin il est <u>agréable</u> à la vue.

Est-il nécessaire de se demander si les poutres et les traverses sont équarries ?

Évidemment elles le sont, puisque des *trunci* aux *trabes*, le travail des gaulois est passé par là. À l'évidence, ce type de rempart exigeait une énorme quantité de gros troncs d'arbres, surtout pour les traverses dont, compte tenu des chutes à l'équarrissage, le diamètre devait bien atteindre quelque 70 cm, tout au moins du côté du parement, la largeur du rempart devant avoisiner à la base les 3 m. Ce n'était pas un obstacle pour les Gaulois, vu l'existence de ces antiques et immenses forêts en Gaule, si redoutées des armées romaines. On a toutes les raisons de penser qu'il s'agissait d'essences de feuillus, chênes, châtaigniers, charmes, hêtres et non de conifères. Le chêne a la propriété de durcir à l'eau et à l'humidité, quand au châtaignier son bois acide ne peut être colonisé par les parasites.

Voici maintenant le moment de faire état de la traduction de Perrot d'Ablancourt. L'auteur la publia d'abord sans le texte latin. On ne peut pas dire qu'elle soit dans l'ensemble rigoureuse, elle s'est voulue explicite. Et pour notre passage, voici ce qu'on y relève, et qui est un commentaire : « Les pierres posant tous jours sur les poutres, et les poutres sur les pierres en forme d'eschiquier ».

Enfin cette idée est reprise dans une note de l'édition scolaire BOUÉ (chez M. de GIGORD, à Paris, 1933) page 239 au sujet de « neque inter se contingant trabes ». Cela est expliqué plus loin par « alternis trabibus ac saxis », « ce qui donnait à la façade l'aspect d'un échiquier ».

Colette DOCO-ROCHEGUDE

Sociétaire de la Société Savante de Corrèze ex-Sociétaire des Alpes Maritimes (Cannes-Grasse) et des Études du Lot

# Note du rédacteur en chef sur le murus gallicus en pays arverne

Ce n'est que récemment que des vestiges de *murus gallicus* ont été découverts en territoire arverne, sur deux sites d'*oppida*, alors qu'il s'agit, pour la fin du second âge du Fer, du type de rempart majoritaire en Gaule (sauf dans le Midi). Jusqu'alors, les recherches archéologiques locales s'étaient en effet focalisées sur le site de Gergovie-Merdogne, dont le rempart, bâti en pierre sèche, serait en réalité, selon une étude parue l'an dernier, d'inspiration hellénistique (du type dit « mur à éperons »). Les deux *oppida* arvernes concernés sont, d'une part, celui de Vermieux (commune de Cusset), situé en hauteur au nord-est du territoire arverne, et, d'autre part, celui de Gondole (commune du Cendre), site de plaine bordant l'Allier au sud du bassin clermontois. Pour l'*oppidum* de Corent, les très importantes fouilles dirigées par Matthieu Poux depuis 2001 n'avaient pas, jusqu'à cette année, porté sur d'éventuelles fortifications, ce qui est le cas cet été (nous vous ferons part des résultats de cette fouille dans notre prochain numéro).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On peut se demander si, en plus de l'encastrement « à mi-bois », poutres et traverses étaient assujetties d'une autre manière. Les recherches archéologiques ont en effet montré que de longs clous de charpente en fer étaient utilisés pour certains remparts gaulois, tel celui de Bibracte.

Nous devons néanmoins signaler que de nombreux manuscrits parmi les plus anciens parvenus jusqu'à nous (Romanus. Rome 3864 IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> s., Parisinus. Paris 5763 IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> s., Florence Laurentiana. 33 X<sup>e</sup> s., Moysiacensis. Paris 5056 XII<sup>e</sup> s., Neapolitanus Naples IV C XII<sup>e</sup> s.) et beaucoup d'autres jusqu'au XV<sup>e</sup> s., donnent la leçon *aere vinciuntur*, comme Vatican 763, Vatican 4681, Paris 1702, Rome 45, Berlin 442, Venise 1700, Paris 1279, ou bien *here vinciuntur* comme Bologne A 65, Paris 5765 et 5766, ou encore *ere vinciuntur* comme Utrecht 732 – ce qui signifierait que les clous étaient en... bronze!

Mais à notre connaissance, aucune édition imprimée n'a adopté l'une de ces leçons, donnant toutes *hae revinciuntur*. Le travail sera-t-il un jour poursuivi ?

# Journées européennes du patrimoine 2018 <u>Dimanche 16 septembre après-midi</u> <u>à partir de 14 h 00</u>

Lieu de la manifestation : secteur archéologique Paul Eychart

→ Accès fléché depuis le cimetière de Durtol

Aire de stationnement près de la tour hertzienne

# **Programme**

- ◆ 14 h 30 : La bataille de Gergovie selon Paul Eychart, de différents points de vue (table paysagère, col du Bancillon, plaine de la Mouchette...). Pour bons marcheurs.
- ◆ 15 h 00 : Découverte archéologique du plateau des Côtes, sa place dans le bassin clermontois aux époques gauloise et gallo-romaine (secteur archéologique du fanum, table paysagère).

Table d'information de l'ASCOT : adhésions - dépliants - panneaux d'exposition - maquettes le journal de l'ASCOT « La Chronique de l'Oppidum » - livres sur les Côtes

# « La Chronique de L'*Oppidum* » N° 109 – Août 2018

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras. Anciens directeurs de publication : Vincent Quintin (1991-2002) – Yves Anglaret (2002-2014).

### Ont collaboré à ce numéro :

Auteurs des textes: À Jean-Claude, notre ami (Jean-Louis Amblard) / Mon père et l'ASCOT (Philippe Gras) / Décès de Catherine Sauret (Philippe Gras) / Actualités des Côtes (Jean-Louis Amblard, Philippe Gras, Yves Poss) / Le billet Nature (Yves Poss) / Brèves (Philippe Gras) / Le « MURUS GALLICUS » du « Bello Gallico » (Colette Doco-Rochegude) / Note du rédacteur en chef sur le murus gallicus en pays arverne (Philippe Gras).

Réalisation informatique : Philippe Gras.

### Adhésion à l'ASCOT

⊠ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

O **Souhaite adhérer à l'ASCOT** (règlement par chèque à l'ordre de ASCOT). Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à « La Chronique de l'***Oppidum »* **(4 numéros par an)**.

Adhésion annuelle : 20 € ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue Membre bienfaiteur : 40 € ou plus aux articles 200 et 238 bis du CGI

O Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'*Oppidum* ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros).

Merci de nous indiquer votre courriel afin de bénéficier d'une Chronique en couleur